Comines-Warneton : "J'ai passé la moitié de ma vie ici"

Sans permis de travail, Marick Biokou, Cominois depuis 13 ans, risque l'expulsion.

F.V. Publié le 22-03-2019 à 15h11 - Mis à jour le 22-03-2019 à 16h38



©F.V.















Sans permis de travail, Marick Biokou, Cominois depuis 13 ans, risque l'expulsion.

C'est pour poursuivre ses études que Marick Biokou, originaire du Bénin, a atterri en Belgique, voici treize ans. Au terme de ses études secondaires puis supérieures en informatique, il s'engage sur le marché du travail.

"Avec les stages que j'ai faits pendant mes études, des entreprises étaient prêtes à m'engager", se souvient-il. Mais une barrière se dresse rapidement: son permis de séjour comme étudiant n'a logiquement plus cours, il se voit refuser un permis de travail.

"Je devais attendre car il ne s'agissait pas d'un métier en pénurie. La priorité est laissée aux Belges

et aux ressortissants européens." Pas de quoi décourager cet éternel optimiste, qui se lance alors dans une formation en maintenance électronique, un domaine en pénurie.

Sa demande de permis est toutefois refusée. "J'avais reçu des avis d'expulsion entre-temps. Mais si je rentre au Bénin, je n'ai rien."

La situation économique dans son pays d'origine est exécrable. "Il n'y a pas d'avenir là-bas", s'insurge Béa Marsac, chez qui Marick a élu domicile à son arrivée en Belgique et pour qui il est devenu le troisième enfant de la famille.

Pourtant, depuis la fin janvier, il est tenu de quitter le territoire avec effet immédiat. "J'étais dépité car j'ai tout fait pour répondre aux critères demandés", continue-t-il.

Au-delà de son intégration professionnelle, Marick s'est surtout ancré dans la vie cominoise. "Je me plais en Belgique. J'y ai un groupe de musique depuis 2008, j'ai donné des cours de guitare à la maison de jeunes Carpe Diem ... J'ai passé la moitié de ma vie ici !" avance-t-il. "Il a même été élu Mister Comines en 2013", enchérit sa maman d'adoption.

Et encore , le terme n'est pas correct, car Marick n'a pas été adopté. "On y a songé, mais ça ne changerait rien à la situation", admet-elle. Marick n'a jamais voulu "tomber dans les travers d'un mariage blanc, de reconnaître un enfant, etc., pour rester ici". Une porte de sortie à laquelle il tourne catégoriquement le dos.

La seule issue est de se voir enfin octroyer ce permis de travail pour lequel il entre dans les clous. La ministre fédérale de tutelle Maggie De Block (Open VLD) a été interpellée à plusieurs reprises, sans succès jusqu'à présent.

En médiatisant sa situation, Marick prend des risques. "Des risques nécessaires pour pouvoir avancer", sourit-il.

Une chaîne humaine organisée samediDepuis qu'il a reçu l'ordre de quitter le territoire, fin janvier, Marick Biokou a pu compter sur le soutien des Cominois. "J'en appelle toujours à leur soutien et je leur suis reconnaissant", souligne-t-il.

Une nouvelle mobilisation aura lieu ce samedi 23 mars. Une chaîne humaine est organisée sur la place Sainte-Anne, dès 13h45. "Au plus il y aura du monde, au plus on pourra faire poids face aux instances gouvernementales."

Cette organisation n'est pas la première. Pour soutenir Marick, la maison de jeunes Carpe Diem avait organisé une jam-session début mars. "J'étais étonné de voir autant de monde", sourit le principal intéressé.

De plus, une pétition a été lancée il y a plus d'un mois et elle a déjà recueilli plus de 2300 signatures. L'objectif est d'attirer l'attention de la ministre fédérale en charge de l'Asile et de la Migration, Maggie De Block (Open VLD).

La bourgmestre de Comines-Warneton, Alice Leeuwerck (Ensemble), a également écrit à cette dernière, mais n'a pas encore obtenu de réponse. Elle envisage désormais de se rendre à son cabinet, ainsi qu'à l'Office des étrangers, afin de faire bouger les choses.